

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU.-

Kibungu, le 4 mai 1954.-

OBJET:

P.C. Mate Paluku.-



N° 677/T.P.-

Pamuni

A Monsieur le Commissaire de Police

à

K I G A L I;-

Monsieur le Commissaire,

Suite à votre n° 823/T.C. du 21 avril 1954, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le nommé Mate Paluku ne s'est pas vu retirer son permis de conduire n° 1690 dans le ressort de Kibungu.

L'Administrateur de Territoire,

J. KIRACH.-

RESIDENCE DU RUANDA
COMMISSARIAT DE POLICE DE KIGALI.

Kigali, le 21 avril 1954.

AT

No 823 /P.C.

Objet :
P.C. Mate Paluku.

Monsieur l'Administrateur de Territoire
à KIBUNGU.

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le nommé MATE PALUKU, fils de Tseonatseona (ev) et de Manzeke (ev), originaire de Buanga, en territoire de Lubero, venant de Rwinkwavu où il aurait été employé comme chauffeur à la Géorwanda, s'est présenté ce jour à mon office pour solliciter un nouveau duplicata de permis de conduire, le ler lui délivré à Kigali le 20 mai 1953, lui ayant été, paraît-il, volé à Kigali avec ses papiers d'identité et sa feuille de route émanant de Rwinkwavu.

Avant de lui octroyer un autre duplicata, je vous serais gré de bien vouloir me renseigner, si l'intéressé ne serait pas vu retirer le ler par suite d'une condamnation en votre ressort. Son premier permis de conduire porte le no 1680 du 27 février 1952.

Le Commissaire de Police, A. FALMAGNE,

A. Falmagne

886/TP
26/4/54

Kibungu, le 1 Septembre 1953.-

CLJMS

cl- Jot. rouel.

DE L'ÉTAT.

Vélo acteur Terrot(BIA).-

Monsieur le Résident du Kibungu

Objet.-

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous informer que le vélo
acteur Terrot(BIA)1936 a été cédé par son propriétaire, le
Révérend Père Dabruno, au Révérend Père Jaivia résident à
Laza(Territoire de Kibungu).

Le Comptable Territorial,

BALDWIN F.,